

**COMMUNE DE SIBIRIL – CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 19 DECEMBRE 2013 – 19H00 - salle de la mairie**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**1 – FINANCES / BATIMENTS– PROJET EXTENSION BATIMENT SCOLAIRE (école maternelle/cantine) POUR CREATION D'UN LOCAL D'ACCUEIL ACTIVITES PERISCOLAIRES – Marché de Maîtrise d'œuvre – avenant n°1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la modification du projet d'extension du bâtiment scolaire école maternelle pour l'aménagement d'un espace activités périscolaires pour un nouveau montant estimé de 480 000€ HT incluant les aménagements extérieurs,
- autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 24 400,00€HT portant le nouveau montant du marché à la somme de 43 200,00€HT.

**2 – FINANCES / BATIMENTS – ATELIERS TECHNIQUES à KERESPONT – AMENAGEMENTS EXTERIEURS (VRD) – Marché COLAS – avenant n°1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux attribué à la SA COLAS pour l'aménagement des voiries et réseaux de l'atelier technique municipal de Kérespont pour un montant total de 19 856,25€HT portant le nouveau montant du marché à la somme de 134 778,05 €HT (161 194,54€ TTC)

**3 – FINANCES – TARIFS COMMUNAUX 2014**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe de la façon suivante les tarifs communaux à compter du 1/01/2014 :

**-I- Locations des mouillages de plaisance**

Port de Moguériec (ttc)

↳ l'année (1/04/N au 31/03/n+1) : 122 €

↳ la journée : 13,50 €

↳ hivernage d'octobre à mars sur les quais :

- bateaux autorisés occupant à l'année un corps mort : 13,50 €
- bateaux autorisés sans corps mort : 32€

Anse de Port Neuf (ttc)

↳ l'année (1/04/N au 31/03/N+1) : 115 €

↳ la journée : 13,50 €

accès à la cale de Moguériec (mise à l'eau/sortie du bateau) : 18 €

stationnement en attente de réparation d'avarie (bateau non attaché au port) : 58,50 € par jour

stationnement autorisé pour réparation/bateau non attaché au port : 32 € par semaine

**-II- Location des immeubles et du matériel**

↳ Boxes situés sur le port de Moguériec : 91,50 €/mois TTC

↳ Chambre froide située sur le Port de Moguériec : 91,50 €/mois TTC

↳ Capitainerie – forfait pour « activités lucratives » : 26€/jour

↳ Appartement/école primaire (1er étage gauche):185€/mois+30€/mois pour chauffage

↳ Appartement/école primaire (1er étage droite):202 € / mois +30 €/mois pour chauffage

↳ Appartement/école maternelle : 287 € / mois + 30 €/mois pour chauffage

↳ Foyer grande salle : □ Sibirilois : 93 €/jour □ Extérieurs : 206 €/jour □ caution : 500 €

↳ Foyer ou petite salle Atlantide : location de courte durée type café/gâteaux : 25 €

↳ Atlantide grande salle :

▶ Manifestations des associations locales : gratuit - caution 1055 €

▶ Manifestations type loto/spectacle des associations extérieures : 618 €- caution 1055 €

▶ id associations ext. « utilisatrices régulières » : 335€ - caution 1055€

▶ Réunion type repas : □ Sibirilois : 335 € - □ Extérieurs : 618 €- □ caution : 1055 €

▶ Réunion type vin d'honneur : □ Sibirilois : 168€ - □ Extérieurs : 337 €- □ caution 1055 €

↳ Location de matériel :

▶ 1 table pour 2 jours : 1,60 €

▶ 1 table pliante + 2 bancs pour 2 jours (forfait indivisible) : 3 €

▶ Remorque pour volumes exceptionnels de déchets verts (selon disponibilité) : 15€

**-III- Droits de place :**

parkings communaux : - cirque : 72 € / jour - déballage : 37 €/jour

- autres commerces ambulants : 9 €/ jour - 33 € / stationnement continu de 5 à 7 jours consécutifs.

**-IV- Transport scolaire** : application à l'année scolaire des tarifs déterminés par délibération du 05/07/2012- sans changement pour 2013/2014 – pour mémoire :

- ↳ 1er enfant "utilisateur" : 0,90 € / jour
- ↳ 2ème enfant "utilisateur" : 0,90 € x 2/3 / jour
- ↳ 3ème enfant "utilisateur" : 0,90 € x 1/3 / jour
- ↳ A partir du 4ème enfant "utilisateur" : gratuité

**-V - Garderie scolaire** – 1,50 € / heure (sans changement)

**-VI- Cantine** : application à l'année scolaire des tarifs déterminés par délibération du 05/07/2012 – sans changement pour 2013/2014 - pour mémoire :

- tarif par repas - 1er enfant : 2,75 € - 2è enfant : 2,60 € - 3è enfant : 2,55 €
- Occasionnels et adultes : 3,05 €

**-VII- Cimetière :**

↳ Tarifs des concessions :

	10 ans	30 ans	50 ans
case columbarium	74,00 €	131,00 €	187,00 €
caveau simple	74,00 €	131,00 €	187,00 €
caveau double	148,00 €	262,00 €	374,00 €

↳ Redevance unique d'occupation de caveaux et columbarium dûe pour la durée de la concession (à laquelle s'ajoute le prix de la concession) :

- ▶ caveau simple : 1111 € ▶ caveau double : 1555 € ▶ columbarium 1 case : 667 €

**-VIII- Autres tarifs :** sans changement

↳ La photocopie : 0,30€ - gratuité pour justificatifs d'Etat-Civil – 0,10€ pour documents administratifs internes communicables

↳ Ticket sport ⇒ enfants Sibiriolois : 1,50 € ⇒ enfants « extérieurs » : 3€ ⇒ activités ado : 3€

#### **4 – INTERCOMMUNALITE –DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE LA REGION DE CLEDER – répartition de l'actif et du passif**

Dans le cadre de l'application du schéma départemental de coopération intercommunale du Finistère arrêté par décision préfectorale du 27/12/2011 prévoyant notamment la dissolution au 31/12/2013 du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région de Cléder, le Comité de ce Syndicat a adopté, par délibération du 15 novembre 2013, les modalités de transfert de l'actif et du passif du SIE de Cléder au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF).

Interrogé sur les modalités de ce transfert, le Conseil Municipal, par 13 voix « pour » et 1 abstention, approuve les conditions de transfert de l'actif et du passif du Syndicat intercommunal d'électrification de la région de Cléder telles qu'elles figurent dans la délibération n°4/2013 du 15 novembre 2013.

#### **5-FINANCES / BUDGET 2013 – DECISION MODIFICATIVE N°3**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°3 au budget principal 2013 qui s'équilibre en dépenses seules de la section d'investissement.

AFFICHÉ LE 23/12/2013 – le compte-rendu intégral des décisions du Conseil Municipal est affiché sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie

Certifié conforme, Sibiril le 23/12/2013  
Jacques EDERN  
Maire,